

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2016

Conseillers en exercice : 11

PRESENTS : MM. DARBON Hubert, Maire,
PERRIN François, BREGAND Jacky adjoints
M. GAILLARD Roland, Mme VANDROUX Laurence, Mme RAGUET Amandine
M. MATHIEU Pascal, Mme LOREAUD Claudine

Conseillers présents : 8

Absent excusé : M. ROUX Jean-Paul, M. BAILLY Emmanuel
Absente : Mme FRELIN Isabelle

Date de convocation :

29/06/2016

Date d'affichage :

12/07/2016

SECRETAIRE DE SEANCE : M. BREGAND Jacky

L'an deux mil seize, le six juillet à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune des Planches près Arbois légalement convoqué le vingt-neuf juin s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu de ses séances, sous la présidence de M. DARBON Hubert, Maire.

ORDRE du JOUR

- 1 – Cartes avantages jeunes
- 2 – Remboursement assurance
- 3 – Indemnité de gardiennage de l'église
- 4 – Achat de terrains
- 5 – Amortissements : Budget La Tuffière + DBM
- 6 – Communauté de Communes : Arrêté de périmètre de fusion
- 7 – Rapport annuel 2015 du SICTOM
- 8 – Diagnostic assainissement
- 9 – Questions diverses

* * *

Après l'appel des conseillers, la nomination du secrétaire de séance, le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Le maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- 1 – Demande de subvention à la région pour travaux d'accessibilité : Plan de soutien au BTP

Cette demande est acceptée à l'unanimité des membres présents.

1 – Demande de subvention à la région pour travaux d'accessibilité : Plan de soutien au BTP

Le conseil, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, autorise le Maire à demander une subvention de 20 % à la région pour la mise en accessibilité et la réfection de la mairie et de l'église. Il approuve le plan de financement suivant :

J BREGAND



DEPENSES

Nature des frais	HT	TTC
Maçonnerie - Carrelage	3 180.60 €	3 816.72 €
Chauffage - Sanitaire	2 701.83 €	3 242.20 €
Faïences	955.91 €	1 147.09 €
Electricité	2 267.50 €	2 721.00 €
Menuiserie	4 458.00 €	5 349.60 €
Plâtrerie - Peinture - Isolation	8 937.50 €	10 725.00 €
Accès PMR église	5 443.83 €	6 532.60 €
Défibrillateur	1 510.42 €	1 812.50 €
BILAN DES DEPENSES	29 455.59 €	35 346.71 €

RECETTES

FINANCEURS	TAUX	Montant
Etat DETR	40%	11 782.24 €
Région Plan de soutien BTP	20%	5 891.12 €
Reste à charge de la commune	40%	11 782.24 €

29 455.59 €**2 – Cartes avantages jeunes**

Le conseil décide à l'unanimité d'offrir la carte avantages jeunes à tous les enfants du village âgés de 6 à 18 ans.

3 – Remboursement assurance

Le conseil autorise à l'unanimité le maire à encaisser un chèque de 805,20 € de l'assurance SMACL pour la réparation des portes et fenêtres du gîte, fracturées lors des cambriolages.

4 – Indemnité de gardiennage de l'église

Le conseil décide d'attribuer, comme les années précédentes, une indemnité de gardiennage de l'église communale à M. ETIEVANT Pierre (résidant dans la commune). Le montant de cette indemnité est fixé à 280 € brut pour l'année 2016.

Il sera demandé à M. ETIEVANT d'ouvrir l'église en journée durant les mois de juillet et août.

5 – Achat de terrains

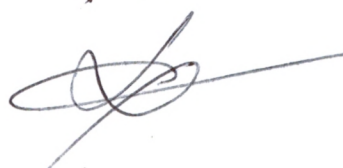
Le conseil décide à l'unanimité d'acheter les terrains cadastrés AA 11 et AA 175 pour des surfaces respectives de 14 a 23 ca et 5 ca à Mme BARANCHETTI épouse RUFFINONI Jeanne pour un montant de 3 000 €. Il autorise le maire à rédiger l'acte administratif et le 1^{er} adjoint à le signer.

Le maire contactera M. CHAUVIN Jean-Paul pour savoir s'il est vendeur de ses terrains au Champ de la Pierre (environ 26 ares).

6 – Amortissements : Budget La Tuffière + DBM

Pour des raisons d'équilibre entre amortissements et remboursements du capital des emprunts, le conseil décide à l'unanimité de modifier les durées d'amortissements comme suite :

Article comptable	Libellé	Durée actuelle	Nouvelle durée
2031	Etude faisabilité	5	4
2131	Bâtiment turbine	20	12
2137	Conduite forcée	20	12
2138	Acompte passerelle	20	12
215418	Matériel de production	15	10
215418	Travaux turbine	15	10
215418	Roue turbine	15	10



Le conseil approuve également les virements de crédits suivants, nécessaires à la réalisation de ces nouveaux amortissements :

Fonctionnement dépenses :	Compte 6811-042	Dotation aux amortissements :	+ 15 172 €
	Compte 023	Virement à l'investissement :	- 15 172 €
Investissement recettes :	Compte 021	Virement de la section d'exploitation :	- 15 172 €
	Compte 28031-040	Amort. Frais d'études recherches	+ 1 680 €
	Compte 28131-040	Amort. Bâtiment	+ 1 200 €
	Compte 28137-040	Amort. Aménagement terrains	+ 1 332 €
	Compte 28138-040	Amort. Constructions	+ 20 €
	Compte 2815418-040	Amort. Installations techniques	+ 10 940 €

7 – Communauté de Communes : Arrêté de périmètre de fusion

Le Maire présente l'arrêté fixant le projet de périmètre de la communauté de communes issue de la fusion de la communauté de communes Arbois, Vignes et Villages –Pays de Louis Pasteur avec la communauté de communes Comté de Grimont, Poligny et la communauté de communes du Pays de Salin-les-Bains notifié par le Préfet le 2 mai 2016.

Le conseil, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité se prononce « pour » ce projet de périmètre à 3.

8 – Rapport annuel 2015 du SICTOM

Il est présenté par le Maire et adopté à l'unanimité des membres présents.

Il est consultable en mairie

9 – Diagnostic assainissement

Des problèmes d'infiltration d'eaux parasites sur le réseau d'assainissement en cas de fortes pluies sont récurrents. Le Conseil Départemental, en charge du nettoyage du réseau, propose un bilan de l'état du réseau avec une liste des entreprises compétentes ainsi qu'un cahier des charges.

Arrivée de M. BAILLY Emmanuel

Le Maire propose d'étudier le cahier des charges et de demander des devis à 3 maitres d'œuvre proposés par le Conseil Départemental. L'entreprise Visiotube, proposée par M. BAILLY, sera contactée pour un devis d'inspection du réseau.

Les conseillers approuvent cette démarche à l'unanimité.

10 – Questions diverses

* Voie sans issue rue du Vieux Mont :

Une personne compétente sera contactée afin de savoir si le panneau est encore réglementaire.

*Parking vers l'église :

La commune cherche une solution pour rendre ce parking praticable lors des fortes pluies.

Du grattage de routes pourrait être récupéré à la DDT.

*Mobilier mairie :

Le billard sera enlevé, les tables et les chaises actuelles rangées, pour une utilisation occasionnelle lors des repas organisés par l'association du village.

Du mobilier sera acheté uniquement pour les réunions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

La secrétaire de séance : M. BREGAND Jacky

